



VILLE DE ARUE

## Délibération du Conseil Municipal N°2025/29 du 13 mai 2025

Approuvant les projets en fonctionnement, au titre de la programmation 2025, du contrat de ville et de leurs plans de financement

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mai à dix-sept heures dix minutes.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Teura IRITI, Maire.

Etaient présents à l'examen de la présente délibération :

Nom-Prénom	Présent	Absent	Procuration
Mme Teura IRITI	X		
M. Gilles TEAUNA		X	Francis BONNO
Mme Vahinetua TUAHU	X		
M. Jacky BRYANT	X		
Mme Anna YON YUE CHONG	X		
M. Edgar TEHAHE	X		
Mme June FREELAND	X		
M. Errol BENNETT	X		
Mme Laïza PEU	X		
Mme Turia ARAPA	X		
M. Francis BONNO	X		
Mme Micheline BANNER	X		
Mme Bernadette VANE	X		
M. Clet HAMBLIN		X	Claudino TEHAMOANA
M. Claudino TEHAMOANA	X		
M. Yves TERITAU		X	Laïza PEU
M. Jérémie CHAINE	X		
Mme Taiana TEHEI	X		
Mme Mirella TEIKITOHE	X		
Mme Muriel LYAU	X		
M. Heimanu TERAÏ	X		
Mme Tehani YAO	X		
M. Raanui ARIITAI	X		
Mme Moeata MALINOWSKI		X	Hurimana TEIHO
M. Lémuel BROTHERS	X		
M. Hurimana TEIHO	X		
Mme Mélodie TEARIKI	X		
Mme Eve VOHI	X		
M. Frédéric DAFNIET		X	Tahiapitiani TIMAU
Mme Tahiapitiani TIMAU	X		
M. Tepuanui SNOW	X		
M. Atonia MAITIA		X	
M. Joël BONNO	X		

Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation  
7 mai 2025

Date de séance  
13 mai 2025

### Nombre de conseillers

En exercice	33
Présents	27
Procuration	05
Votants	32
Pour	32
Contre	00
Abstention	00

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie dans les délais légaux

- Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française promulguée par l'arrêté n° 31-AA du 06 janvier 1972 ;
- Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 portant extension des premières, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales, aux communes de la Polynésie Française, à leurs groupements et à leurs établissements publics modifiée par les loi n°2007-1720 du 7 décembre 2007 et n°2007-1787 du 20 décembre 2007 ;
- Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des premières, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales, aux communes de la Polynésie Française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu l'arrêté n°234/IDV du 27 avril 2005 instituant un syndicat mixte entre les communes de Arue, Faa'a, Papeete, Pirae, Punaauia, Mahina et la Polynésie française pour la gestion du Contrat de Ville de Papeete ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal n°2015/41 du 19 mai 2015 approuvant le projet de Contrat de Ville 2015/2020, autorisant Madame le Maire à signer ;
- Vu le Contrat de Ville de l'agglomération de Papeete 2015-2020 signé le 30 juin 2015 entre le Syndicat mixte en charge de la gestion du Contrat de ville, l'Etat, la Polynésie française et les communes de Mahina, Arue, Pirae, Papeete, Faa'a, Punaauia, Paea, Papara et Moorea-Maiao, ensemble son avenant n°1 du 10 mai 2017.
- Vu l'avenant n°2 au Contrat de Ville 2015-2020 en date du 30/08/2019, prorogeant celui-ci jusqu'au 31/12/2022 ;
- Vu l'avenant n°3 au Contrat de Ville 2015-2020 en date du 09/11/2022, prorogeant celui-ci jusqu'au 31/12/2023 ;
- Vu l'avenant n°4 au Contrat de ville 2015-2020 en date du 19/01/2024, prorogeant celui-ci jusqu'au 31/12/2024 ;
- Vu la délibération 01/2025 du 14/02/2025, du Syndicat mixte en charge du Contrat de Ville de l'agglomération de PAPEETE approuvant le projet d'avenant N°05 du Contrat de ville de l'agglomération de Papeete 2015-2020 ;
- Vu la délibération du Conseil municipal approuvant le projet d'avenant n°5 du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération de Papeete et autorisant Madame le Maire à le signer ;
- Vu la délibération n°04/2025 du 25/04/2025 du Syndicat mixte en charge du Contrat de Ville de l'agglomération de PAPEETE, approuvant la participation financière du Syndicat mixte aux projets en fonctionnement « standard » examinés en commission de programmation des projets du 25 avril 2025 ;
- Vu la délibération n°05/2025 du Syndicat mixte en charge du Contrat de Ville de l'agglomération de PAPEETE approuvant la participation financière du Syndicat mixte aux projets en fonctionnement éligibles au programme « Quartier d'été polynésien » (QEP) examinés en commission de programmation des projets du 25 avril 2025 ;
- Oui les explications fournies par Madame Teura IRITI, Maire ;
- Après en avoir délibéré ;
- En sa séance du 13 mai 2025.

# Le Conseil Municipal adopte

**Article 1.** - Approuve les treize (13) projets en fonctionnement et leur plan de financement comme suit :

PILIER/ AXE	N°	INTITULE DU PROJET	Coût global du projet	Coût global proposé par le syndicat mixte en comité de programmation	FINANCEMENTS EN FCFP ET TAUX DE PARTICIPATION EN %			
					CONTRAT DE VILLE		VILLE DE ARUE	
CADRE DE VIE	1	Hotuatau Tuhaa piti	1 983 475	1 983 475	793 390	40%	1 190 085	60%
	2	Mon quartier, mon patrimoine	2 068 303	2 068 303	827 321	40%	1 240 982	60%
	3	Ua ite au i te reira to'u aroa	922 058	922 058	368 823	40%	553 235	60%
	4	Papaoa mā	926 850	926 850	370 740	40%	556 110	60%
	5	Pu'o'oro, Tuha'a oire ma	1 601 124	1 601 124	350 393	21,88%	1 250 731	78,12%
EMPLOI	6	Tremplin solidaire	769 254	769 254	384 627	50%	384 627	50%
	7	Entreprendre et réussir pour un avenir résilient	4 750 086	4 750 086	2 375 043	50%	2 375 043	50%
COHESION SOCIALE	8	Te taura o te autaeaeraa	1 117 250	1 117 250	558 625	50%	558 625	50%
	9	Arue en santé	1 787 725	1 787 725	893 863	50%	893 863	50%
	10	Tournois sportifs solidaires inter quartier	1 317 508	1 317 508	527 003	40%	790 505	60%
	11	Programme Culturel Communal 2025	7 139 687	7 139 687	2 141 906	30%	4 997 781	70%
	12	PSAC	17 634 052	8 400 000	2 520 000	30%	15 114 052	85,71%
	13	Soutien scolaire	1 012 760	1 012 760	506 380	50%	506 380	50%
		<b>Totaux</b>	<b>43 030 132</b>	<b>33 796 080</b>	<b>12 618 114</b>		<b>30 412 018</b>	

**Article 2.** - Autorise Madame le Maire à signer les conventions de financement avec le Syndicat Mixte en charge de la gestion du Contrat de Ville pour la mise en œuvre des projets cités à l'article 1.

**Article 3.** - La recette et la dépense sont imputables en section de fonctionnement du budget principal de l'exercice en cours.

**Article 4.** - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif ou à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Article 5.** - La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit.

Le secrétaire de séance



June FREELAND



Madame le Maire



Teura IRITI

Madame le Maire atteste, sous sa responsabilité, que le présent acte a été transmis à la Subdivision administrative des Iles du Vent

Le... **16 mai 2025**

Et notifié à l'intéressé(e) ou publié

Le... **16 mai 2025**

## Note explicative de synthèse de la délibération n°2025/29 du 13 mai 2025

Approuvant les projets en fonctionnement, au titre de la  
programmation 2025, du contrat de ville  
et de leurs plans de financement

Le syndicat mixte a été créé en 2005 et est chargé de la gestion des financements au titre du Contrat de ville. Il regroupe les 9 communes de l'agglomération de Papeete, à savoir celles de Mahina à Papara et Moorea.

Chaque année, le syndicat mixte lance un appel à projets en fin d'année N-1.

En 2024, la Ville de Arue a déposé des programmes en fonctionnement dont le montant total s'élevait à 56.760.730 F CFP. Le contrat de ville les a cofinancés à hauteur de 21.114.766 F CFP. Les opérations ont été menées par le service « actions et cohésion » à l'attention des publics de nos quartiers prioritaires.

Pour 2025, le service actions et cohésion a élaboré 13 programmes présentés comme suit :

PILIER/ AXE	N°	INTITULE DU PROJET	Coût global du projet	Coût global proposé par le syndicat mixte en comité de programmation	FINANCEMENTS EN FCFP ET TAUX DE PARTICIPATION EN %			
					CONTRAT DE VILLE		VILLE DE ARUE	
CADRE DE VIE	1	Hotuatau Tuhaa piti	1 983 475	1 983 475	793 390	40%	1 190 085	60%
	2	Mon quartier, mon patrimoine	2 068 303	2 068 303	827 321	40%	1 240 982	60%
	3	Ua ite au i te reira to'u aroa	922 058	922 058	368 823	40%	553 235	60%
	4	Papaoa mā	926 850	926 850	370 740	40%	556 110	60%
	5	Pu'o'oro, Tuha'a oire ma	1 601 124	1 601 124	350 393	21,88%	1 250 731	78,12%
EMPLOI	6	Tremplin solidaire	769 254	769 254	384 627	50%	384 627	50%
	7	Entreprendre et réussir pour un avenir résilient	4 750 086	4 750 086	2 375 043	50%	2 375 043	50%
COHESION SOCIALE	8	Te taura o te autaeaeraa	1 117 250	1 117 250	558 625	50%	558 625	50%
	9	Arue en santé	1 787 725	1 787 725	893 863	50%	893 863	50%
	10	Tournois sportifs solidaires inter quartier	1 317 508	1 317 508	527 003	40%	790 505	60%
	11	Programme Culturel Communal 2025	7 139 687	7 139 687	2 141 906	30%	4 997 781	70%
	12	PSAC	17 634 052	8 400 000	2 520 000	30%	15 114 052	85,71%
	13	Soutien scolaire	1 012 760	1 012 760	506 380	50%	506 380	50%
		<b>Totaux</b>	<b>43 030 132</b>	<b>33 796 080</b>	<b>12 618 114</b>		<b>30 412 018</b>	

Le Syndicat mixte, en charge de la gestion du Contrat de ville, en comité de programmation du 25 avril 2025, a acté les participations du Contrat de ville des projets déposés par la Ville de Arue.

Une convention bipartite, par projet, fixant les participations du Contrat de ville, de la Ville de Arue et prévoyant les conditions de mise en œuvre sera signée par la Présidente du Syndicat mixte, Madame Emma VANAA et par Madame le Maire, Teura IRITI.

Une note explicative de chaque programme est jointe en annexe, à votre dossier.

Tel est l'objet du projet de délibération qui est soumis à l'approbation de notre conseil.

# Annexe à la délibération n°2025/29 du 13 mai 2025

Approuvant les projets en fonctionnement, au titre de la programmation 2025, du contrat de ville, leurs plans de financement et autorisant Madame le Maire à signer la convention de financement du Contrat de Ville

Les programmes s'inscrivent dans les 3 piliers suivants :

- Cadre de vie,
- Emploi et développement économique,
- Cohésion sociale.

## 1) Cadre de vie

Les programmes présentés poursuivent et complètent ceux développés en 2024 dans les quartiers prioritaires. Ils comprennent un volet axé sur l'amélioration de l'environnement et la sécurité dans le quartier. Le second volet des actions favorise la cohésion du quartier.

### 1.1 Hotuatau tuhaa piti

Zone d'intervention : Tefaaroa

Action 1 : IA MĀ NOA TO'U AROA

- Réalisation d'une fresque
- Murs Végétalisés et espaces jardins
- Panneau d'affichage d'informations
- Entretien des rambardes des ponts
- Opération de nettoyage : Continuité des opérations de nettoyage du quartier, de la rivière et du littoral avec l'association des jeunes de TEFAAROA. Opérations trimestrielles.
- Placement des poubelles en bétons.
- Retrait des épaves de véhicules.
- Sensibilisation des propriétaires des animaux et capture de chiens errants.

Action 2 : TE HOĒRAA O TO'U AROA

Animations de proximité : Offrir aux enfants du quartier des activités éducatives et préventives pour favoriser leur développement et leur épanouissement.

### 1.2 Mon quartier, mon patrimoine

Zone d'intervention : Tearapae, Vaitiare, Teariki, Faatoa, Tiaoao, Faretetorea, Tane

Module 1 : Reconduire pour un impact durable

- Nettoyage des quartiers
- Embellissement des murs
- Rafraîchissement de fresque et fabrication de jardinières murales
- Retrait des carcasses de véhicules

Module 2 : Notre quartier, notre responsabilité

- L'entretien et la propreté de son espace personnel, ainsi que de ses environs
- Fleurir notre quartier : Une explosion de couleurs et de vie

Une action portée sur la solidarité de chacun, en commençant par les échanges de plantes où chacun peut apporter ses boutures et partager ses connaissances. Encourager la collaboration entre les jeunes et les seniors pour un transfert de savoir-faire et de valeur.

#### Module 3 : Sécuriser notre environnement

- Campagne de prévention canine
- Sensibiliser les habitants au bien-être animal
- Lutter contre la surpopulation canine,
- Contribuer à un environnement sûr pour faciliter la cohabitation entre les chiens et les humains.

#### Module 4 : Sortie de cohésion

- Organiser une journée de cohésion (remerciements pour l'implication aux actions)

### **1.3 Ua ite au i te reira to'u aroa**

Zone d'intervention : Erima

- Programmer des réunions de travail avec les partenaires et les habitants de Erima pour les actions d'embellissement de quartier.
- Rappeler le planning de ramassage des déchets verts et encombrants.
- Recenser les carcasses de véhicules et négocier avec les propriétaires pour la dépollution.
- Recenser les chiens errants et en divagations.
- Organiser une journée de nettoyage par secteur : débroussaillage, élagage d'arbres, nettoyage des caniveaux, entretien des trottoirs, excréments des animaux.
- Programmer des journées « démarches propres » dans le but d'habituer la population à se mobiliser autour du nettoyage une fois tous les mois afin de rendre les espaces publics et le quartier propre.
- Créer un comité de suivi afin de se maintenir sur un long terme et de sensibiliser la population.
- Mettre en place une action d'embellissement des espaces verts.
- L'action s'achèvera par une sortie avec les familles participatives afin de faire le bilan du programme sur Erima et échanger sur les projets futurs.

### **1.4 Papaoa mā**

Zone d'intervention : Paruau, Papaoa, Tahipu et Tapeta Deane.

Le projet PAPA OA MĀ se déclinera sur 2 actions.

Action 1 : AROA RUPERUPE - Embellissement des quartiers et du littoral

- Recensement de carcasses de véhicules abandonnés
- Végétaliser les bordures de servitude
- Végétaliser les clôtures
- Une sortie de cohésion se tiendra également afin de féliciter la participation et le sens de la responsabilité en tant qu'acteur de son quartier.

Action 2 : A TAHO'E ANAE - Animation de proximité

- Ateliers de cuisine pour les familles
- Ateliers AREAREA pour les enfants les mercredis et vendredis après-midi
- Tere Ha'haere pour les Matuatua
- Séance de remise en forme pour les parents
- Journée et soirée cohésion en familles
- Séances de sensibilisation sur les dangers divers, sur la mer, sur la route...

### **1.5 Pu'o'oro, Tuha'a oire ma**

Zone d'intervention : Arahiri, Ahititera

Action n°1 : Tuha'a oire ma – Embellissement et Responsabilisation

- Organisation du concours du plus beau quartier avec la participation des administrés
- Mise en place des actions de propreté par quartier tous les 3 mois pour y assurer un suivi
- Mise en place de l'opération de plantation diverses (fleurs et fruits) dans nos deux quartiers
- La végétalisation des murs dans les quartiers ;
- Recenser et évacuer les carcasses de véhicules, recenser les animaux errants dans nos quartiers (Ahititera, Arahiri, Bonno) et participer à la campagne de stérilisation des chiens et chats : Projet transversal porté par Poerava ;

- Amélioration de l'éclairage dans le quartier Arahiri ;
- Opérations mains serviables auprès des personnes vulnérables
- Installation de points de ramassage et d'un planning pour l'évacuations des déchets Vert/Encombrants/ Electroniques/ Dangereux sur Ahititera

Action n°2 : Oire Ti'aturi maori

- Des animations périscolaires pour nos enfants, les mercredis et vendredis après-midi ;
- Petit réaménagement sur le site Tamahana (rassemblement des familles, répétitions de danses, activités sportives...);
- Sorties organisées avec nos Matuatua des quartiers
- L'organisation d'un rassemblement de cohésion spécialement pour les acteurs à toutes les opérations 2025 (Décembre 2025)

PILIER/AXE	INTITULE DU PROJET	Coût global du projet	Coût global proposé par le syndicat mixte en comité de programmation	FINANCEMENTS EN FCFP ET TAUX DE PARTICIPATION EN %			
				CONTRAT DE VILLE		VILLE DE ARUE	
CADRE DE VIE	Hotuatau tuhaa piti	1 983 475	1 983 475	793 390	40%	1 190 085	60%
	Mon quartier, mon patrimoine	2 068 303	2 068 303	827 321	40%	1 240 982	60%
	Ua ite au i te reira to'u aroa	922 058	922 058	368 823	40%	553 235	60%
	Papaoa mā	926 850	926 850	370 740	40%	556 110	60%
	Pu'o'oro, Tuha'a oire ma	1 601 124	1 601 124	350 393	21,88%	1 250 731	78,12%
	<b>Totaux</b>		<b>7 501 810</b>	<b>2 710 667</b>		<b>4 791 143</b>	

## 2) Emploi et développement économique

Zone d'intervention : Tous les quartiers accompagnés

### 2.2 Tremplin solidaire

#### **Solid'actions, la nouvelle voie**

- Encourager l'inclusion des Volontaires en situation de précarité et leur offrir un accompagnement personnalisé
- Valoriser les retraités comme mentors et formateurs dans les différentes actions du programme

#### **Collecte et récupération des dons**

- Sensibiliser les entreprises confessionnelles et les commerces à offrir leurs invendus alimentaires et vestimentaires
- Mettre en place un système de ramassage des dons et de redistribution ciblée aux bénéficiaires
- Travailler avec les collectivités locales pour obtenir des subventions ou des espaces de stockages



### **Formation et insertion professionnelle**

- Proposer des ateliers de couture de réparation de vêtements et de customisation, artistiques animés par des prestataires, des artisans, des retraités qualifiés
- Développer des ateliers de peintures et de relooking de meubles, permettant aux bénéficiaires d'acquérir des compétences valorisables sur le marché du travail

### **Création d'une boutique mobile solidaire et d'un espace d'échange**

- Transformer le centre de tri en boutique solidaire où les bénéficiaires peuvent choisir leurs vêtements, accessoires, meubles...
- Mettre en place un espace de convivialité favorisant les échanges et le soutien entre les Volontaires et bénéficiaires
- Organiser des évènements thématiques (ateliers bien-être, conseils en gestion de budget).

### **Valorisation des personnes ressources et des retraités**

- Mettre en avant l'expérience des retraités en les impliquant comme formateurs et référents dans les activités du programme.
- Favoriser le mentorat entre retraités et les Volontaires pour un accompagnement vers l'autonomie et la réinsertion.
- Créer un programme de transmission des savoir-faire où chaque volontaire peut apprendre et transmettre à son tour
- Organisation de ventes solidaires (vêtements upcyclés, objets peints...) dont les bénéfices servent à financer les programmes au long terme.

## **2.3 Entreprendre et réussir pour un avenir résilient**

### Action 1 : J'entreprends

Dans le cadre d'une remobilisation professionnelle, l'approche se décline en trois phases essentielles :

- l'évaluation personnelle et l'évaluation professionnelle
- l'accompagnement personnalisé (bilan de compétences et identification des potentiels)
- le programme d'actions dissocié pour les personnes à la recherche d'un emploi et pour les futurs entrepreneurs

### Action 2 : Job dating

Plateforme de rencontre entre des entrepreneurs, chefs d'entreprises, artisans et des candidats à la recherche d'emploi.

Le principe est de permettre aux demandeurs d'emploi de faire des entretiens d'embauche en live qui pour certains peuvent aboutir à une embauche, un stage ou de bénéficier d'une mesure d'aide à l'emploi.

Il permettra aussi de créer du lien et du réseautage afin de multiplier les opportunités.

L'évènement est prévu se dérouler sur une demi-journée où seront conviés les 240 demandeurs répertoriés au pôle emploi du service de l'action et cohésion.

Il aura lieu de 8h30 à 11h30

Les recruteurs et chefs d'entreprise pourront accueillir 15 personnes environ en cette matinée soit environ 240 personnes.

### Action 3 : Autonomie financière et résilience

En faveur de publics les plus éloignés de l'emploi et en difficultés sociales aggravées

Organisation de séances de coaching et de développement personnel pour favoriser l'insertion sociale, professionnelle durable sur 3 mois de suivi personnalisé en faveur de 12 bénéficiaires. Amener le public à son autonomie durable.

PILIER/ AXE	INTITULE DU PROJET	Coût global du projet	Coût global proposé par le syndicat mixte en comité de programmation	FINANCEMENTS EN FCFP ET TAUX DE PARTICIPATION EN %			
				CONTRAT DE VILLE		VILLE DE ARUE	
EMPLOI	Tremplin solidaire	769 254	769 254	384 627	50%	384 627	50%
	Entreprendre et réussir pour un avenir résilient	4 750 086	4 750 086	2 375 043	50%	2 375 043	50%
	<b>Totaux</b>	<b>5 519 340</b>	<b>5 519 340</b>	<b>2 759 670</b>		<b>2 759 670</b>	

### 3) Cohésion sociale

#### 3.1 Te taura o te autaeaeraa

- Rassembler les personnes âgées autour d'activités sportives adaptées, culturelles de bien être... 1 fois par mois pour 40 personnes. A l'exception de la soirée Tiurai ouvert à 100 personnes.
- Organiser un projet de service solidaire pour aider les matuatua à l'amélioration de son cadre de vie par une assistance physique et matérielle. Susciter la participation active du voisinage pour créer du lien avec les jeunes, la famille, le quartier.
- Regrouper tous les 2èmes mardis du mois des matinées conviviales « Haere mai café ». Jeux divers et groupe de parole. Ressortir les idées de projet, sujets... un café partagé

#### 3.2 Arue en santé

Action 1 : Un geste malin, dépistage et soin

Organiser et accompagner la démarche de dépistage, échanger entre les participants pour exprimer les différentes peurs et lever les barrières, libérer la parole autour des maladies, rencontrer et échanger avec les professionnels de santé et mobiliser pour une meilleure santé.

Action 2 : Prendre soin de soi, ça s'apprend

Organiser des campagnes d'éducation afin d'augmenter la littéracie en santé pour accéder à la connaissance et réactiver la motivation des participants. Ateliers éducatifs sur la santé et l'alimentation.

Action 3 : Bien dans ses baskets

L'action vise à améliorer le bien-être global des participants à travers des activités physiques, mentales et sociales. Elle combine des ateliers de mouvement, des techniques de relaxation et des moments de partage pour aider les participants à se sentir mieux dans leur corps et dans leur esprit, tout en créant un environnement bienveillant et solidaire.

Action 4 : Te faatiamā nei au ia u

Une organisation de trois matinées de sensibilisation pour mieux comprendre la maladie, la perte d'autonomie et leur impact familial, à travers des stands interactifs (médical, juridique, associatif, bien-être et information). Ces événements visent à soutenir les personnes vulnérables, les aidants et leurs proches.

#### 3.3 Tournois sportifs solidaires inter quartier

Ce projet vise à organiser des compétitions autour de plusieurs disciplines sportives : futsal, va'a, volley-ball et pétanque.

Il met en place des formations et des mesures de sécurisation pour les athlètes afin de structurer la pratique du sport et garantir son bon déroulement.

Les compétitions seront organisées en trois phases distinctes :

**Avril**: Première phase des compétitions

**Juillet**: Deuxième phase des compétitions

**Novembre:** Phase finale et clôture

Formations seront dispensées :

**Arbitrage :** Formation à l'arbitrage du futsal et du volley-ball.

**Organisation :** Formation à la gestion des courses de va'a et des compétitions de pétanque.

**Création d'un comité** sportif inter quartier.

### **3.4 Programme Culturel Communal 2025**

#### Action 1 – L'ART CULINAIRE

- Initiation à la pâtisserie chinoise adaptée aux familles car très économiques.
- La cuisine D formation à la transformation des produits agricoles et leur utilisation en cuisine de tous les jours

#### Action 2 – TE TAU MATARI'I

**Matarii i raro**, vers le 20 mai, avec la disparition des Pléiades et le début de la saison de la disette (*tau o'e*).

**Matarii i ni'a**, vers le 20 novembre où commence la saison de l'abondance (*tau 'auhune*)

- Projection de film documentaire FIFO
- Soirée culturelle : Ecole de danse Aratoa, école de himene Taruu, orero, les groupes du Heiva : Tamarii RAUNUI, HERAI et Pupu RAIAMANU (interprétation des aparima, otea et himene tumu)
- Inauguration du « puna i'a » - Pierre sculptée à tête de poisson, installée sur le paepae.
- Soirée de concours orchestre KAINA et une dictée géante en reo Tahiti
- Randonnée pédestre sur les hauteurs de Arue, le plateau Aneane
- Soirée de concours de chant en reo Tahiti

#### Action 3 : upa arearea

- Création d'un groupe de jeunes AVEC le style souhaité :
- Orchestre Kaina composé minimum de 4 musiciens dont un guitariste, un ukulélé soliste, un bassiste et un percussionniste (djembé ou Cajon)
- Orchestre complet composé de 5 musiciens dont un batteur, un basiste, un guitariste, un soliste et un chanteur lead,
- Orchestre trio composé de 3 musiciens dont un clavier, un guitariste soliste et un lead vocal,
- programme de répétition avec coaching
- Ces groupes auront l'occasion de se produire sur différents événements mis en place par la commune

#### Action 4 : ton arbre généalogique

On dit souvent, que l'on ne choisit pas sa famille, mieux connaître sa généalogie peut servir pour plusieurs raisons : redonner vie à des personnes que l'histoire n'a pas retenue ; découvrir des modes de vie très différents des nôtres ou encore tout simplement avoir une activité familiale commune.

Les participants seront capables de créer un arbre généalogique remontant à au moins quatre générations et ils comprendront qu'ils sont un élément important d'un arbre généalogique, qu'ils ont de la valeur quelle que soit la composition de leur arbre généalogique.

C'est notre objectif de poser un vécu à un ancêtre relatif à la période ou au siècle.

Une journée d'exposition sera organisée après la fin des travaux, réunissant ainsi 100 arbres généalogiques dans les jardins de la Mairie de Arue.

#### Action 5 : taùpiti taaè

Carnaval dédié à la famille.

Ce projet populaire et participatif rassemblera tous les quartiers autours : de la rencontre (réunions, comité de suivi ...), de la danse (chorégraphie, costumerie, chars), de l'écriture (jingle) ... répartis comme suit :

Secteur 1 : Arahiri, Ahititera, Bonno avec Tareta et Farrah (Créateur de modèle, la couture)

Secteur 2 : Papaoa, Paruau, Tahipu avec Moe et Poerava (Les artistes, la musique)

Secteur 3 : Erima 1, 2 et 3 avec Atera et Vaitiare (Les vanniers-ères, l'artisanat)

Secteur 4 : Vaipoopoo, Tearapae avec Mihivai et Mahei (la famille agricole, l'agriculture)

Secteur 5 : Tiaoo, Tefaaroa avec White-Miti et Puanono (la famille perlière, la perliculture)

### **3.5 PSAC : PROJET SPORTIF AQUATIQUE, ET CULTUREL**

#### **Action n°1 : LE PROJET SPORTIF ET CULTUREL**

Pendant les vacances scolaires Juillet/Août et Décembre/Janvier de 8h00 à 15h00, 120 enfants bénéficieront d'un large choix d'activités sportives encadrées par des professionnels qualifiés. Au programme : taekwondo, battle ball, rugby, tennis et bien d'autres disciplines permettant aux jeunes de développer leur motricité, leur esprit d'équipe et leur confiance en eux.

En 2<sup>ème</sup> phase, le volet culturel pour un apprentissage à l'activité artisanale, donne l'opportunité aux enfants et jeunes de se réapproprier son histoire et sa culture, des ateliers de confection de panier paeore, des parures en coquillages, la confection de nasse en bambou et bien d'autres ateliers seront au programme.

### **Action n°2 : LE PROJET AQUATIQUE**

Les jeunes auront l'opportunité de pratiquer des activités nautiques dont le va'a, la natation, le surf et l'optimist.

Les ateliers seront encadrés par des éducateurs sportifs, Tamatoa PEREZ pour le va'a, le Yacht club de Tahiti, la fédération de surf et la fédération tahitienne de Natation.

Ces séances favoriseront **l'aisance aquatique** et enseigneront les règles de sécurité en milieu marin.

### **3.6 Soutien scolaire**

En faveur d'enfants en difficultés scolaire, en élémentaire, notamment au niveau de la lecture, du vocabulaire, ou manquant de méthodologie.

Action en lien avec les établissements scolaires

Action n°1 : Te hoeraa o to'u aroa – Tefaaroa

Le suivi scolaire individualisé à domicile pour 4 enfants de Tefaaroa

Action n°2 : Un pas de plus – Tearapae

Soutien scolaire pour 8 enfants de Tearapae, Vaitiare, Vaipoopoo

Action n°3 : Oire Ti'aturi maori – Arahiri, Ahititera

Soutien scolaire pour 8 enfants de Tearapae, Vaitiare, Vaipoopoo

PILIER/AXE	INTITULE DU PROJET	Coût global du projet	Coût global proposé par le syndicat mixte en comité de programmation	FINANCEMENTS EN FCFP ET TAUX DE PARTICIPATION EN %			
				CONTRAT DE VILLE		VILLE DE ARUE	
COHESION SOCIALE	Te taura o te autaeaeraa	1 117 250	1 117 250	558 625	50%	558 625	50%
	Arue en santé	1 787 725	1 787 725	893 863	50%	893 863	50%
	Tournois sportifs solidaires inter quartier	1 317 508	1 317 508	527 003	40%	790 505	60%
	Programme Culturel Communal 2025	7 139 687	7 139 687	2 141 906	30%	4 997 781	70%
	PSAC	17 634 052	8 400 000	2 520 000	30%	15 114 052	85,71%
	Soutien scolaire	1 012 760	1 012 760	506 380	50%	506 380	50%
<b>Totaux</b>	<b>30 008 982</b>	<b>20 774 930</b>	<b>7 147 777</b>			<b>22 861 205</b>	

PSAC :

Le cout total du projet s'élève à 17 634 052 FCFP.

La participation du contrat de ville a été calculé sur le coût global proposé par le comité de programmation soit 8 400 000 FCFP. En effet, les couts ont été jugés trop élevés et le barème de 2000 FCFP par enfants et par jour a été appliqué.